

Les Echos (09/01/12)

# Les Halles : Paris doit revoir sa copie

Revers pour la Mairie de Paris. Le tribunal administratif a annulé un avenant au contrat du marché de la Canopée, ce toit de verre géant qui doit recouvrir le futur forum des Halles. Les juges estiment que cet avenant, passé entre le mandataire de la Mairie et les architectes, gonfle exagérément la facture du marché de maîtrise d'oeuvre (+ 28 %). Ils ont donné à la Mairie jusqu'au 31 mai pour renégocier un nouvel avenant. La Ville a indiqué qu'elle se « *conformera aux solutions recommandées* » tout en rappelant que « *le jugement n'a nullement pour effet de remettre en cause l'opération des Halles ni de suspendre ou retarder le chantier* ».

**Laurence ALBERT**

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0201829528742-les-halles-paris-doit-revoir-sa-copie-272464.php>